



LES FONDAMENTAUX DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN

Analyser les outils de l'aménagement et optimiser le montage de son opération

Le bon fonctionnement des villes et la réussite d'un projet d'aménagement reposent sur la capacité de la collectivité à planifier son développement et à mobiliser les acteurs locaux. Il est important de mettre en œuvre les procédures les plus adaptées, afin de créer des espaces de vie harmonieux qui, dans une perspective de développement durable, répondent aux besoins de la population.

FORMATIONS COURTES

INITIATION



Ref. : 8972153

Durée :
2 jours - 14 heures

Tarif :
Salarié - Entreprise : 1510 € HT
Collectivité : 1345 € HT

Repas inclus

Code Dokelio : 54364

OBJECTIFS

- Identifier la terminologie relative aux opérations d'aménagement
- Décrire le rôle des différents acteurs et leurs missions
- Analyser les difficultés qui peuvent survenir

EVALUATION

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

POUR QUI ?

Responsables et chargés d'opérations récemment nommés au sein d'un service urbanisme et/ou aménagement
Secrétaires, assistant(e)s des responsables d'opérations et aménageurs publics ou privés

PRÉREQUIS

Être à même de participer au montage d'une opération d'aménagement

COMPÉTENCES ACQUISES

Être à même de participer au montage d'une opération d'aménagement

PARCOURS PÉDAGOGIQUE

- E-quiz amont
- Présentiel
- E-quiz aval
- Modules vidéos
- Classe virtuelle retour d'expérience

PROGRAMME

Les fondamentaux de l'aménagement urbain

Cerner les évolutions urbaines et les besoins d'aménagement

Définir les grandes étapes de l'histoire urbaine

Identifier les conséquences sur les besoins actuels d'intervention

- Les différents types d'opérations
- Les acteurs
- Le rôle de l'économie mixte dans l'aménagement
- Le nouvel outil SPLA-IN issu de la loi du 28 février 2017

Différencier l'urbanisation et le renouvellement urbain

- Les conditions de coopération État/collectivités
- La diversité des besoins
- La maîtrise du foncier

Étude de cas : analyse d'un PLU

Cerner le cadre juridique de l'opération d'aménagement

Identifier les opérations concernées





- La définition du Code de l'urbanisme
- L'influence de la jurisprudence administrative

Choisir l'opération d'aménagement avec ou sans procédure d'urbanisme

Définir les rôles et missions des aménageurs

Analyser les principales démarches et procédures d'aménagement

Identifier le champ d'application du lotissement

- La définition et les caractéristiques
- Le cadre juridique actuel
- La valeur des documents

Recourir aux permis de construire et permis valant division

- La composition du dossier

Promouvoir la restauration immobilière

- La définition et les caractéristiques

Résorber l'habitat insalubre

- Les enjeux de la procédure et sa mise en œuvre

Monter une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU)

Zoom sur la ZAC : identifier les étapes clés

Définir les objectifs

- Les avantages et inconvénients de la procédure : les assouplissements des règles
- Les différentes phases
- Le rôle et les missions des différents acteurs

Étude de cas : analyse commentée du montage d'un dossier de ZAC

Procéder à la concertation de la population

Réaliser les études préalables

Choisir le mode de réalisation de l'opération

Le Projet Urbain Partenarial (PUP)

Cerner le champ d'application du PUP depuis la loi ALUR

- Le PUP comme une méthode de financement d'origine contractuelle
- La souplesse du PUP au service du financement de ses opérations immobilières

Mise en situation : analyse d'une opération type, choix de la procédure et démarche d'aménagement à mettre en œuvre

Vidéo : Quels droits offerts par le certificat d'urbanisme ?

Vidéo : Quels travaux nécessitent un permis de construire ?

Vidéo : Quelles pièces déposer pour réaliser une construction ?

INTERVENANTS

Frédérique FERRAND

avocat

ALDHEA

MOYENS HUMAINS, TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Évaluation en 3 phases : Pendant la formation : un bilan journalier effectué par l'intervenant
À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs
À froid : à J + 3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

LIEUX ET DATES

À distance

09 et 10 nov. 2022

Paris

10 et 11 oct. 2022

Lyon

09 et 10 nov. 2022

Nantes

09 et 10 nov. 2022

Bordeaux

09 et 10 nov. 2022

Lille

09 et 10 nov. 2022

